FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - Belgique

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit Biotinylated Antibody Reagent; part of 'VEGF,

Human, Biotrak™ Assay, 96 wells'

Numéro de catalogue **RPN2779**

Composant Nombre RPN2779AS

Symbole(s) de danger



Viauide. Type de produit

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro de téléphone d'appel d'urgence Amersham Place

Swedish Poisons Information Centre: Little Chalfont

+46 (0)8 331 231 Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

0800 73888 Belgique

GE Healthcare Europe GmbH Branch office Benelux Kouterveldstraat 20 1831 Diegem

2. Identification des dangers

₹e produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Xn; R22

Dangers pour la santé humaine Nocif en cas d'ingestion.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Préparation Substance/préparation

Classification Nom des composants Numéro CAS Numéro CE % Zoture de sodium 26628-22-8 0.1 247-852-1 T+; R28 R32

N; R50/53

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



Référence 25800423-2



Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

Fransporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les veux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Protection des sauveteurs

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

In présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota: Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Krrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.



Référence 25800423-2



7. Manipulation et stockage

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Stockage

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants Limites d'exposition professionnelle

Zoture de sodium (Belgique, 1998). TWA: 0.29 ppm CEIL: 0.11 ppm

Lijst Grenswaarden / Valeurs Limites (Belgique, 6/2007). Absorbé par la peau.

Valeur limite: 0.1 mg/m³ 8 heure(s). Valeur limite-M: 0.3 mg/m³ 15 minute(s).

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux les limites recommandées ou légales. Forter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air,

Protection respiratoire

parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le <u>pr</u>éconise.

Protection des yeux

Viliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

<u>Aspect</u>

État physiqueLiquide.CouleurIncolore.OdeurInodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés d'explosivité Non explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.



Référence 25800423-2

Date de validation 8 Juillet 2009



Page 3 de 6

10. Stabilité et réactivité

Stabilité Ve produit est stable. Conditions à éviter Kucune donnée spécifique.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation

Nocif en cas d'ingestion. Ingestion

Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Zzoture de sodium	DL50 Cutané	Rat	50 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	20 mg/kg	-
	DL50 Intra-trachéal	Rat	47.5 mg/kg	-
	DL50 Intra-trachéal	Rat	47500 ug/kg	-
	DL50 Orale	Rat	27 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	45100 ug/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	45 mg/kg	-
	Dlmin Intra-	Rat	3 mg/kg	-
	péritonéal			
	Dlmin Intra-	Rat	30 ma/ka	_

péritonéal

Non disponible. Conclusion/Résumé

Effets chroniques potentiels pour la santé

Kucun effet important ou danger critique connu. Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la reproduction Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité

Signes/symptômes de surexposition

Kucune donnée spécifique. Inhalation Kucune donnée spécifique. Ingestion Kucune donnée spécifique. Peau Yeux Kucune donnée spécifique.

12. Informations écologiques

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

.

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Espèces	Exposition
zoture de sodium	-	Aiguë CE50 6.4 à 8.9 mg/L Eau douce	Crustacés - Water flea - Simocephalus serrulatus - LARVAE	48 heures
	-	Aiguë CE50 4.2 à 6.2 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia pulex - LARVAE	48 heures
	-	Aiguë CL50 0.8 mg/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 1.4 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 0.68 mg/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 0.6 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 5460 à 5870 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - 30 jours - 18.8 mm - 0.098 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 3920 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 8.57 cm - 7.84 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 2840 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 7.87 cm - 6.07 a	96 heures



Référence Page 4 de 6

25800423-2 Date de validation 8 Juillet 2009



96 heures

Aiguë CL50 2750 ug/L Eau douce

Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 7.32 cm

4.76 g

Mon disponible. Conclusion/Résumé Non disponible. Conclusion/Résumé

Autres effets nocifs Kucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

Fest recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> <u>d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	Non - réglementé.		-		-
Classe IMDG	₩ot regulated		-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated		-		-

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



Phrases de risque R22- Nocif en cas d'ingestion.

Zzoture de sodium 247-852-1 Contient du (de la)

Applications industrielles. Utilisation du produit

₹ous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

Autres informations 16.

dans les sections 2 et 3 - Belgique

Texte complet des phrases R citées R28- Très toxique en cas d'ingestion.

R22- Nocif en cas d'ingestion.

R32- Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

R50/53- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique. 7+ - Très toxique

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Belgique

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

08 Juillet 2009 04 Juillet 2006 Date d'impression Date de la précédente édition 08 Juillet 2009 Date d'édition Version

Avis au lecteur



Référence 25800423-2 Page 5 de 6



Date de validation 8 Juillet 2009

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 25800423-2

